Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/10/2026 - 9937 - 2010 B 00044 - 442 276 325 - HOLDING GYNES

axylis
Le plaisir d'entreprendre

Dossier financier

*Exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025***

SARL HOLDING GYNES

10 Impasse JACQUES VILLENEUVE

34500 BEZIERS
FRANCE

Certifié conforme et véritable

HOLDING GYNES Sarl
10 Impasse Jacques Villeneuve
34500 BEZIERS
Tél. : 06 82 57 28 03 - Fax : 04 67 31 63 03
E mail : hennion.catherine@gmail.com
RCS : 442 276 325

le gérant : YH

- SOMMAIRE -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Comptes annuels détaillés

Bilan actif détaillé 9

Bilan passif détaillé 11

Compte de résultat détaillé 12

Liasse fiscale

Imprimés fiscaux 16

Dossier de gestion

SIG 50

Immobilisations

Liste des immobilisations 52

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	29 608		29 608	29 608
Constructions	593 537	253 897	339 640	363 457
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	80 811	79 990	820	1 350
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	129 354		129 354	129 354
Créances rattachées à participations	3 019 313		3 019 313	2 950 252
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 852 622**	**333 888**	**3 518 734**	**3 474 021**
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	60 480		60 480	120 960
Autres créances				164
Charges constatées d'avance	855		855	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	677		677	8 440
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**62 013**		**62 013**	**129 564**
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**3 914 635**	**333 888**	**3 580 747**	**3 603 585**

Renvois:

(1) Dont à moins d'un an :

(2) Dont à moins d'un an :

- BILAN PASSIF -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	2 100 000	2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 298 788	4 298 788
Report à nouveau	-4 126 461	-4 406 264
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 767	279 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**2 308 093**	**2 287 326**
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	22 738	60 647
Emprunts et dettes financières diverses (2)	4 500	4 500
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154	92
Dettes fiscales et sociales	10 080	20 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	1 235 182	1 230 851
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**1 272 654**	**1 316 259**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	**3 580 747**	**3 603 585**
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	37 472,00	1 293 697,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	**France**	**Export**		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	4 109		4 109	101 200
Chiffre d'affaires net	**4 109**		**4 109**	**101 200**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				800
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits			8	
Total des produits d'exploitation I (1)			**4 117**	**102 000**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			8 677	7 540
Impôts, taxes et versements assimilés			4 672	4 056
Salaires				
Cotisations sociales			1 113	1 093
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			24 347	24 514
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporellles et corporelles cédées				
Autres charges			2 508	24
Total des charges d'exploitation II (2)			**41 317**	**37 227**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**-37 200**	**64 773**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	58 811	55 177
Reprises sur dépréciations et provisions		184 680
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	**58 811**	**239 857**
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	843	1 578
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**843**	**1 578**
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**57 967**	**238 279**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**20 767**	**303 052**
Produits Exceptionnels (VII)		13 675
Charges Exceptionnelles (VIII)		36 924
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-23 249**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**62 927**	**355 533**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**42 160**	**75 730**
BENEFICE OU PERTE	**20 767**	**279 803**

Renvois:

(1) dont redevances de crédit-bail mobilier

(1) dont redevances de crédit-bail immobilier

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant des entités liées

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation en €	Variation en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	29 608	29 608		
2115100 TERRAIN RUE DE BRETAGNE	*29 608*	*29 608*		
Constructions	339 640	363 457	-23 817	-6,55
2131510 CONSTRUCTION RUE DE BRETAGNE	*206 398*	*206 398*		
2135100 AMENAGT IMMOBILIER RUE DE BRETAGNE	*387 139*	*387 139*		
2813151 AMORTISSEMENT CONSTRUCTION RUE DE BRETAGNE	*-80 954*	*-74 074*	*-6 880*	*-9,29*
2813510 AMORTISSEMENTS AMENGT CONSTRUCTION	*-172 944*	*-156 007*	*-16 937*	*-10,86*
Autres immobilisations corporelles	820	1 350	-530	-39,25
2181000 INST.AGENC.DIVERS	*2 461*	*2 461*		
2183000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	*2 777*	*2 777*		
2184000 MOBILIER	*75 573*	*75 573*		
2818100 AMORTISSEMENTS AGENCT AMENAGT DIVER	*-2 461*	*-2 368*	*-92*	*-3,90*
2818300 AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	*-2 442*	*-2 155*	*-287*	*-13,34*
2818400 AMORTISSEMENTS MOBILIER	*-75 088*	*-74 938*	*-150*	*-0,20*
Immobilisations financières (1)				
Participations	129 354	129 354		
2611003 TITRES LOGICA	*60 000*	*60 000*		
2611004 TITRES MOULIN JAUNE	*100*	*100*		
2611005 TITRES LE CLUB TORSKAL	*10 000*	*10 000*		
2611006 TITRES CELESTE	*1*	*1*		
2611007 TITRES LE CLUB ARCHIDVISOR	*5 000*	*5 000*		
2611008 TITRES LE CLUB ALPAGGA	*2 000*	*2 000*		
2611009 TITRES REMMA	*52 253*	*52 253*		
Créances rattachées à participations	3 019 313	2 950 252	69 060	2,34
2671300 LOGICA C/C	*2 283 876*	*2 228 837*	*55 039*	*2,47*
2672200 MOULIN JAUNE	*428 553*	*421 671*	*6 881*	*1,63*
2672400 CELESTE	*248 073*	*246 821*	*1 252*	*0,51*
2672500 3X4		*210*	*-210*	*-100,00*
2678000 INTERETS COURUS	*58 811*	*52 713*	*6 097*	*11,57*
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 518 734**	**3 474 021**	**44 713**	**1,29**
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	60 480	120 960	-60 480	-50,00
411 CLIENTS	*60 480*	*120 960*	*-60 480*	*-50,00*
Autres créances		164	-164	-100,00
4456630 TVA SUR ACHATS BIENS ET SERVICES 20		*164*	*-164*	*-100,00*

- BILAN ACTIF DETAILLE -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation en €	Variation en %
Charges constatées d'avance	855		855	
4860000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	*855*		*855*	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	677	8 440	-7 763	-91,97
5122000 DUPUY DE PARSEVAL	*677*	*8 440*	*-7 763*	*-91,97*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**62 013**	**129 564**	**-67 552**	**-52,14**
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**3 580 747**	**3 603 585**	**-22 838**	**-0,63**

- BILAN PASSIF DETAILLE -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation en €	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	2 100 000	2 100 000		
1010000 CAPITAL	*2 100 000*	*2 100 000*		
Réserve légale	15 000	15 000		
1061000 RESERVE LEGALE	*15 000*	*15 000*		
Autres réserves	4 298 788	4 298 788		
1068000 AUTRES RESERVES	*4 298 788*	*4 298 788*		
Report à nouveau	-4 126 461	-4 406 264	279 803	6,35
1190000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	*-4 126 461*	*-4 406 264*	*279 803*	*6,35*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 767	279 803	-259 036	-92,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**2 308 093**	**2 287 326**	**20 767**	**0,91**
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	22 738	60 647	-37 910	-62,51
1643000 PRET 455396201 RUE BRETAGNE	*22 562*	*60 647*	*-38 086*	*-62,80*
5186000 PROVISION AGIOS BANCAIRES	*176*		*176*	
Emprunts et dettes financières diverses (2)	4 500	4 500		
1651000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	*4 500*	*4 500*		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154	92	62	66,83
401 FOURNISSEURS	*90*	*92*	*-2*	*-2,62*
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	*64*		*64*	
Dettes fiscales et sociales	10 080	20 168	-10 089	-50,02
4455100 TVA A DECAISSER		*8*	*-8*	*-100,00*
4456200 TVA SUR IMMOBILISATIONS				*-100,00*
4457130 TVA COLLECTEE A 20%	*10 080*	*20 160*	*-10 080*	*-50,00*
Autres dettes	1 235 182	1 230 851	4 332	0,35
4550000 CPTE COURANT MR HENNION	*1 235 182*	*1 230 851*	*4 332*	*0,35*
TOTAL DETTES (III)	**1 272 654**	**1 316 259**	**-43 605**	**-3,31**
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	**3 580 747**	**3 603 585**	**-22 838**	**-0,63**

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation en €	Variation en %
Produits d'exploitation				
Production vendue - services	4 109	101 200	-97 091	-95,94
7062000 PRESTATIONS PRESIDENCE 3X4		*100 000*	*-100 000*	*-100,00*
7080000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	*4 109*	*1 200*	*2 909*	*242,42*
Chiffre d'affaires net	**4 109**	**101 200**	**-97 091**	**-95,94**
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		800	-800	-100,00
7910000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION		*800*	*-800*	*-100,00*
Autres produits	8		7	3 528,57
7580000 PRODUITS DIV.GESTION	*8*		*7*	*3 528,57*
Total des produits d'exploitation I (1)	**4 117**	**102 000**	**-97 884**	**-95,96**
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes (1)	8 677	7 540	1 137	15,08
6063000 PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE		*-31*	*31*	*100,00*
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		*19*	*-19*	*-100,00*
6135200 LOA MERCEDES GLC 400	*3 933*		*3 933*	
6155100 ENTRETIEN MATERIEL	*240*		*240*	
6160000 PRIMES D'ASSURANCE	*234*	*964*	*-731*	*-75,76*
6185000 FRAIS DE COLLOQUES		*299*	*-299*	*-100,00*
6226000 HONORAIRES	*1 011*	*1 890*	*-879*	*-46,52*
6227000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	*43*	*45*	*-2*	*-5,40*
6251000 VOYAGE ET DEPLACEMENTS	*914*	*950*	*-36*	*-3,76*
6257000 MISSIONS RECEPTIONS		*-30*	*30*	*100,00*
6262000 TELEPHONE/INTERNET	*578*	*1 068*	*-490*	*-45,88*
6270000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	*1 724*	*2 016*	*-292*	*-14,47*
6281000 COTISATIONS		*350*	*-350*	*-100,00*
Impôts, taxes et versements assimilés	4 672	4 056	616	15,19
6313000 FORMATION PROFESSIONNELLE	*118*	*116*	*2*	*1,72*
6351000 C.E.T	*565*		*565*	
6351200 TAXES FONCIERES	*3 989*		*3 989*	
6378000 TAXES DIVERSES		*3 940*	*-3 940*	*-100,00*
Cotisations sociales	1 113	1 093	20	1,83
6460000 COTIS.SOC.PERS.EXPLOITANT	*1 113*	*1 093*	*20*	*1,83*
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	24 347	24 514	-167	-0,68
6811200 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	*24 347*	*24 514*	*-167*	*-0,68*
Autres charges	2 508	24	2 484	10 350,38
6580000 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	*2 508*	*24*	*2 484*	*10 350,38*
Total des charges d'exploitation II (2)	**41 317**	**37 227**	**4 090**	**10,99**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-37 200**	**64 773**	**-101 973**	**-157,43**

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation en €	Variation en %
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Produits Financiers				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	58 811	55 177	3 633	6,58
7680000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*58 811*	*55 177*	*3 633*	*6,58*
Reprises sur dépréciations et provisions		184 680	-184 680	-100,00
7866000 REPRISES/DEP DES ELEMENTS FINANCIER		*184 680*	*-184 680*	*-100,00*
Total des produits financiers (V)	**58 811**	**239 857**	**-181 047**	**-75,48**
Charges Financières				
Intérêts et charges assimilées (3)	843	1 578	-735	-46,56
6611000 INTERETS SUR EMPRUNTS	*843*	*1 578*	*-735*	*-46,56*
Total des charges financières (VI)	**843**	**1 578**	**-735**	**-46,56**
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**57 967**	**238 279**	**-180 312**	**-75,67**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**20 767**	**303 052**	**-282 285**	**-93,15**
Produits Exceptionnels (VII)		13 675	-13 675	-100,00
7718000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		*1 675*	*-1 675*	*-100,00*
7756000 PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS F		*12 000*	*-12 000*	*-100,00*
Charges Exceptionnelles (VIII)		36 924	-36 924	-100,00
6718000 AUTRES CHARGES EXCEP SUR OP GESTION		*16 934*	*-16 934*	*-100,00*
6756000 VALEUR CPTABLE ELTS ACTIF CEDES IMM		*19 990*	*-19 990*	*-100,00*
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-23 249**	**23 249**	**100,00**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**62 927**	**355 533**	**-292 606**	**-82,30**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**42 160**	**75 730**	**-33 570**	**-44,33**
BENEFICE OU PERTE	**20 767**	**279 803**	**-259 036**	**-92,58**

LIASSE FISCALE

Imprimés fiscaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des i

Exercice ouvert le	2025-01-01	et clos le	2025-12-31	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	☐			Régime réel normal	☑
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
HOLDING GYNES	10 Impasse
SIRET 44227632500044	JACQUES VILLENEUVE
Adresse du principal établissement:	34500 BEZIERS
	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France ruralités revitalisations FRR, 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art.44 quaterdec	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies	☐
Autres dispositifs	☐	Zone de revitalisation rurale, art 44. quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
			Taux d'imposition	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	Base d'imposition		Taux d'imposition	

D	**IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E	**CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
F	**COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☑	Si oui, indication du logiciel utilisé MyUnisoft Comptabilité	

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Société ou indépendant : I AXYLIS CONSEIL 417 Rue du Lieutenant de Montcabrier 34500 BEZIERS	Société ou indépendant :

Examen de conformité ☐		

Identité du déclarant :

Date: 2026-04-28 Lieu: BEZIERS

Qualité et nom du signataire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N°2065-SD

N° 2065 bis-SD

2026

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des i

Néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :		e	

Libellé	Montant

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI	i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI	j	
Montant des revenus répartis	**TOTAL (ligne a à e)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des versements versées :			
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans
				Indemnités fofaitaires	Remboursements	Indemnités fofaitaires	Remboursements
Mme HENNION CATHERINE PARIS-10E-ARRONDISSEMEN	5	2025					
M Gérant HENNION YVES 10 Impasse JACQUES VILLENEUVE 34500 BEZIERS	1 495	2025					

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1)

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD

2026

Désignation du déclarant :	HOLDING GYNES	Néant ☐
Adresse de l'entreprise	10 Impasse JACQUES VILLENEUVE 34500 BEZIERS	
N°SIRET	44227632500044	
Durée de l'exercice en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 2025-12-31

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	29 608	AO	29 608
		Constructions	AP	593 537	AQ 253 897	339 640
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	80 811	AU 79 990	820
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	129 354	CV	129 354
		Créances rattachées à des participations	BB	3 019 312	BC	3 019 312
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)			BJ	3 852 622	BK 333 888	3 518 734
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	60 480	BY	60 480
		Autres créances (3)	BZ		CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	677	CG	677
COMPTE DE REGULATIONS		Charges constatées d'avances (3) *	CH	855	CI	855
		TOTAL (III)	CJ	62 013	CK	62 013
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW			
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM			
		Écarts de conversion actif et différences **(VI)**	CN			

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	3 914 635	1A	333 888		3 580 747
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP		(3) Part à plus d'1 an	CR		
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐
		Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....)						DA	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...						DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence	EK		)		DC	
	Réserve légale (3)						DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)		DF	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		)		DG	4 298 788
	Report à nouveau						DH	(4 126 461)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	20 767
	Subventions d'investissement						DJ	
	Provisions réglementées *						DK	
						TOTAL (I)	DL	2 308 093
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	
	Avances conditionnées						DN	
						TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	
	Provisions pour charges						DQ	
						TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles						DS	
	Autres emprunts obligatoires						DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	22 738
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs	EI		)		DV	1 239 682
	Instrument financier à terme						D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	154
	Dettes fiscales et sociales						DY	10 080
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ	
	Autres dettes						EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB	
						TOTAL (IV)	EC	1 272 654
Écart de conversion passif et différences d'évaluation						**TOTAL (V)**	ED	
						TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 580 747

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 472
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG	4 109	FH		FI	4 109
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 109	FK		FL	4 109
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1	
	Autres produits (1) (11)						FQ	8
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	4 117
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	8 677
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 672
	Salaires et traitements *						FY	
	Cotisations sociales						FZ	1 113
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(14)					GA	24 347
		Dotations aux dépréciations					GB	
	Sur actif circulant – dotations et dépréciations						GC	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	2 508
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	41 317
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	(37 200)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	58 811
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	58 811

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	843
	Différences négatives de change	GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU	843
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		**GV**	57 967
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		**GW**	20 767

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐*	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (VIII)		HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	62 927
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	42 160
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	20 767

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières					HY	
(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G	
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *					HP	
(3) Dont { - Crédit-bail immobilier					HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées					1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)					RC	
(6 ter) Dont { - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)					RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	1 113
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles					A8	1 113
	dont cotisations facultatives Madelin	A10				
	Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite	A11				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DGFIP N° 2054-SD

IMMOBILISATIONS

2026

Désignation du déclarant : HOLDING GYNES — Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				1		2		3	
INC.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			CZ		D8		D9	
INC.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	29 608	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre (dont composa	L9	KJ	206 398	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui (dont compos	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions, dont composants	M2	KP	387 139	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels, dont		M3	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	2 461	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	78 350	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	703 956	LO		LP	
FINANCIE.	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIE.	Autres participations			8U	3 079 606	8V		8W	52 693
FINANCIE.	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
FINANCIE.	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
FINANCIE.	**TOTAL IV**			LQ	3 079 606	LR		LS	52 693
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 783 562	ØH		ØJ	52 693

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions : Par virement de poste à poste		Diminutions : Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	29 608	LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	206 398	MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH	387 139	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK		ML	

CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	2 461	MO	
		Matériel de	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	78 350	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	703 956	NI	
FINANCIERE	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	3 148 666	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 148 666	RH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	3 852 622	ØM	

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☑ *

Exercice N clos le 2025-12-31

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col .1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD

2026

Designation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	74 074	PN	6 880	PO		PQ	80 954
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	156 007	PW	16 937	PX		PY	172 944
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	2 368	QE	92	QF		QG	2 461
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	77 092	QM	438	QN		QO	77 530
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	309 541	QV	24 347	QW		QX	333 888
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	309 541	ØP	24 347	ØQ		ØR	333 888

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales, agenc.,aménagements div	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	

Autres immo. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		**Total général non ventilé (NS + NT + NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW – NY)**		NZ					

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☑ *

	NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des S		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		D4		5T		5U	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		7C		UB		UC		UD	0
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI	10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

Calcul IS

Application du taux réduit	
Conditions de CA respectées inférieur à	☐
Chiffre d'affaires	4 109
Durée en mois de l'exercice	0
Base retenue	0
Absence de capital social	☐
Capital entièrement libéré	☐
Le capital est-il détenu à au moins 75% de manière continue par une personne physique?	☐
Le capital est-il détenu à au moins 75% de manière continue par une ou des société(s) respectent les conditions?	☐

RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE	
Résultat comptable avant impôt	20 767
Total des Réintégrations	1 809
Total des Déductions	0
Déficit Imputé	22 576
Déficit Généré	0
RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE	0

IMPÔT SOCIÉTÉ À PAYER			
Impôt société taux normal	0	0	0
Impôt société taux réduit	0	0	0
PV à long terme imposables 15%	0	0	0
PV à long terme imposables à 19%	0	0	0
Autres PV imposable à 19%	0	0	0
Autre impôt à taux particulier	0	0	0
Contribution sociale	0	0	0
Contribution annuelle sur les revenus locatifs	0	2	0
Contribution exceptionnelle s/IS	0	0	0
IMPÔT SOCIÉTÉ À PAYER			0
CRÉDITS D'IMPÔT			0
RÉSULTAT NET COMPTABLE THÉORIQUE APRÉS IMPÔT			0
RÉSULTAT COMPTABLE RÉEL APRÉS IMPÔT			20 767
Écart			0

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT 1		À 1 AN AU PLUS 2		À PLUS D'UN AN 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	3 019 313	UM		UN	3 019 313	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	0	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	0	
DE L'ACTIF CIRCULANT *	Clients douteux ou litigieux	VA					0	
	Autres créances clients	UX	60 480		60 480			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1			0			
	Personnel et comptes rattachés	UY			0			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			0			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			0			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB			0			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			0			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP			0			
	Groupe et associés (2)	VC			0			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			0			
Charges constatées d'avance		VS	855		855			
	TOTAUX	VT	3 080 648	VU	61 335	VV	3 019 313	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y		0		
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z		0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	176	176		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	22 562	22 562		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 500	4 500		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	154	154		
Personnel et comptes rattachés		8C		0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		0		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		0		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 080	10 080		
	Obligations cautionnées	VX		0		
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		0		
Groupe et associés (2)		VI	1 235 182	0	1 235 182	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		0		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2		0		
Produits constatés d'avance		8L		0		
	TOTAUX	VY	1 272 654	VZ 37 472	1 235 182	0
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	1 235 182
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	38 086			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐	Exercice N clos le
	Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)	ET ☐	2025-12-31

I. REINTEGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	20 767	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 809	XE	1 809	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art.39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI	L7		K7		
Régimes particuliers d'imposition différée	Moins-values nettes à long terme	{	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)				I8		
			- imposées au taux de 0%				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{	- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
						TOTAL I	WR	22 576	

II. DEDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	0	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		
		- imposées au taux de 0 %					WH		
		- imposées au taux de 19 %					WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		)	XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement *						XD		
	Abattement sur le bénéfice et cotisations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC			
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	Y0			
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	

III. RESULTAT FISCAL

			TOTAL II	XH	0
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	22 576		
	Déficit (II moins I)			XJ	0
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	22 576
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

I REINTEGRATIONS DIVERSES

	Exercice N
	Montant

II DEDUCTIONS DIVERSES

	Exercice N
	Montant

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☐

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	1 475 307
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	0
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	22 576
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)				K6	1 452 731
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 452 731

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	0

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis al. 2 du CGI *	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges *				
TOTAUX	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation *				
TOTAUX	9D	0	9E	0
Charges à payer				
TOTAUX	9K	0	9L	0
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	0	YO	0

à reporter au tableau n° 2058-A-SD : Ligne WI Ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant : ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(4 406 264)		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	279 803		Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF	
				Report à nouveau		ZG	(4 126 461)
TOTAL I	ØF	(4 126 461)		(N.B : le total I doit être égal au total II) TOTAL II		ZH	(4 126 461)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

- Engagements de crédit-bail mobilier	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ	
- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
- Effets portés à l 'escompte et non échus				YS	

DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

- Sous-traitance				YT	
- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ	3 933
- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 054
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage				YV	
- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	3 690
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				ZJ	8 677

DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE				YW	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	)	9Z	4 672
Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD				YX	4 672

TVA

- Montant de la TVA collectée	YY	822
- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	96

DIVERS

- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025) *	ØB	
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR	☐
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH		n° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	
Revenu brut social (si le montant est positif)	JT	

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES** DGFiP N° 2059-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☑ *

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,80%	Long terme : 0%	Plus-value taxable à 19% (1)
		7	8	9	10			11
I-IMMOBILISATIONS								
II-AUTRES ELEMENTS								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)								
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)				(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Détails : DIVERS

Autres, éléments : divers	Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,80%	Long terme : 0%	Plus-value taxable à 19%

(13)

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD

2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Formulaire déposé au titre de	E		Néant ☑

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)	0		0	0
	Sur 10 ans	0		0	0
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)	0		0	0
	TOTAL 1	0		0	0

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
		N-3	0	0	0	0
		N-4	0	0	0	0
		N-5	0	0	0	0
		N-6	0	0	0	0
		N-7	0	0	0	0
		N-8	0	0	0	0
		N-9	0	0	0	0
	TOTAL 2		0	0	0	0

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL	0	0	0	0

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☑

❶ Entreprises soumises à l'IS
❷ Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N		[redacted]	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N			[redacted]		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

DGFiP N° 2059-D-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	HOLDING GYNES	Néant ☑ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
①	②	③	④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑯ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2059-E-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				Néant ☑ *
Exercice ouvert le	et clos le	Données en nombre de mois		

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	
- Dont apprentis	YF	
- Dont handicapés	YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)	OG	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	☐			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation	HR				

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § *Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § *Déclaration des effectifs*

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2059-F-SD **2026**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

Néant ☐

Exercice clos le 2025-12-31 N° SIRET 44227632500044

Dénomination de l'entreprise HOLDING GYNES

Adresse (voie) 10 Impasse JACQUES VILLENEUVE

Code postal 34500 Ville BEZIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	1 500
Total des lignes P1 + P2	P5	0	Total des lignes P3 + P4	P6	0

I-CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom de famille HENNION Prénom(s) AURORE

Nom d'usage % de détention 15,00 Nb de parts ou actions 225

Naissance : Date 1984-01-02 N° Département 80 Commune AMIENS Pays FRANCE

Adresse N° 52 Voie Rue RENE BOULANGER

Code postal 75010 Commune PARIS-10E-ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom de famille HENNION Prénom(s) JULIE

Nom d'usage % de détention 15,00 Nb de parts ou actions 225

Naissance : Date 1980-12-05 N° Département 80 Commune AMIENS Pays FRANCE

Adresse N° 10 Voie Impasse JACQUES VILLENEUVE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille HENNION Prénom(s) YVES

Nom d'usage % de détention 54,66 Nb de parts ou actions 820

Naissance : Date 1955-01-02 N° Département 59 Commune TOURCOING Pays FRANCE

Adresse N° 10 Voie Impasse JACQUES VILLENEUVE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Titre (2)	M	Nom de famille	HENNION			Prénom(s)	CEDRIC		
Nom d'usage				% de détention.	15,00	Nb de parts ou actions	225		
Naissance :	Date	1979-01-24	N° Département	80	Commune	AMIENS	Pays	FRANCE	
Adresse	N°	10	Voie	Rue	VASCO DE GAMA				
Code postal	34500	Commune	BEZIERS	Pays	FRANCE				

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2059-G-SD **2026**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

Néant ☐

Exercice clos le 2025-12-31 N° SIRET 44227632500044

Dénomination de l'entreprise HOLDING GYNES

Adresse (voie) Impasse JACQUES VILLENEUVE

Code postal 34500 Ville BEZIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE **P5** **4**

Forme juridique SCI Dénomination CADRAN SOLAIRE

N° SIREN (si société établie en France 750700221 % de détention 99,90

Adresse N° 10 Voie Impasse JACQUES VILLENEUVE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MOULIN JAUNE

N° SIREN (si société établie en France 833428436 % de détention 10,00

Adresse N° 3 Voie Rue DE BRETAGNE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination SOCIETE NOUVELLE LOGICA

N° SIREN (si société établie en France 533204954 % de détention 60,00

Adresse N° 3 Voie Rue DE BRETAGNE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

2069-RCI-SD

2026

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Exercice ouvert le 2025-01-01 Et clos le : 2025-12-31

Dénomination de l'entreprise HOLDING GYNES Néant ☑

SIREN de l'entreprise 442276325 PME au sens communautaire (Cocher la case) ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-cont ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

I REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt		Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		
dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'E		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	

II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

IV MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie

DOSSIER DE GESTION

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION -

HOLDING GYNES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025 (12 Mois)	%	31/12/2024 (12 Mois)	%	Variation Var N/N-1	Variation %
Production vendue	4 109	100,00	101 200	100,00	-97 091	-96,00
= Production de l'exercice	4 109	100,00	101 200	100,00	-97 091	-96,00
Marge brute de production	**4 109**	**100,00**	**101 200**	**100,00**	**-97 091**	**-96,00**
Chiffre d'affaires	**4 109**	**100,00**	**101 200**	**100,00**	**-97 091**	**-96,00**
Marge Brute Globale	**4 109**	**100,00**	**101 200**	**100,00**	**-97 091**	**-96,00**
-Autres achats et charges externes	8 677	211,00	7 540	7,00	1 137	15,00
Valeur ajoutée (VA)	**-4 568**	**-111,00**	**93 660**	**93,00**	**-98 228**	**-105,00**
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...	1 113	27,00	1 093	1,00	20	2,00
-Impôts, taxes et versements assimilés	4 672	114,00	4 056	4,00	616	15,00
Excédent brut d'exploitation (EBE)	**-10 353**	**-252,00**	**88 511**	**87,00**	**-98 864**	**-112,00**
+Autres produits d'exploitation	8				7	3 529,00
-Autres charges d'exploitation	2 508	61,00	24		2 484	10 350,00
+Transferts de charges d'exploitation			800		-800	-100,00
-Dotations aux amortissements et provisions d...	24 347	593,00	24 514	24,00	-167	-1,00
Résultat d'exploitation	**-37 200**	**-905,00**	**64 773**	**64,00**	**-101 973**	**-157,00**
Produits financiers	58 811	1 431,00	239 857	237,00	-181 047	-75,00
-Charges financières	843	21,00	1 578	2,00	-735	-47,00
Résultat financier	**57 967**	**1 411,00**	**238 279**	**235,00**	**-180 312**	**-76,00**
Résultat courant avant Impôts (RCAI)	**20 767**	**505,00**	**303 052**	**299,00**	**-282 285**	**-93,00**
Produits exceptionnels			13 675		-13 675	-100,00
-Charges exceptionnelles			36 924		-36 924	-100,00
Résultat exceptionnel			**-23 249**	**-23,00**	**23 249**	**100,00**
Résultat net de l'exercice	**20 767**	**505,00**	**279 803**	**276,00**	**-259 036**	**-93,00**

IMMOBILISATIONS

Immobilisations - Amortissements

HOLDING GYNES du 01/01/2025 au 31/12/2025

Id immo	Ref interne	Intitulé	Date acquisition	Montant acquisition	Durée (mois)	Mode	Taux	Antérieur	Dotation	Total amortissement	VNC
N° compte :	**2115100**	**TERRAIN RUE DE BRETAGNE**									
101506		TERRAIN RUE BRETAGNE	25/04/2013	29 608,00	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	29 608,00
		Total du compte		29 608,00							29 608,00
N° compte :	**2131510**	**CONSTRUCTION RUE DE BRETAGNE**									
101509		CONSTRUCTION RUE BRE	25/03/2014	206 397,84	360	L	0,03	74 073,77	6 879,93	80 953,70	125 444,14
		Total du compte		206 397,84				74 073,77	6 879,93	80 953,70	125 444,14
N° compte :	**2135100**	**AMENAGT IMMOBILIER RUE DE BRETAGNE**									
101513		TRVX AGCTE RUE BRETA	15/10/2015	52 706,69	180	L	0,07	32 365,86	3 513,78	35 879,64	16 827,05
101514		TRVX MENUISERIE RUE B	15/10/2015	53 648,38	240	L	0,05	24 708,07	2 682,42	27 390,49	26 257,89
101510		TRAVAUX GO RUE BRETA	15/10/2015	174 472,57	360	L	0,03	53 569,40	5 815,75	59 385,15	115 087,42
101511		TVX FACADE ETANCHEITE	15/10/2015	39 071,39	300	L	0,04	14 395,68	1 562,86	15 958,54	23 112,85
101512		TRVX IGT RUE BRETAGNE	15/10/2015	67 240,39	240	L	0,05	30 967,94	3 362,02	34 329,96	32 910,43
		Total du compte		387 139,42				156 006,95	16 936,83	172 943,78	214 195,64
N° compte :	**2181000**	**INST.AGENC.DIVERS**									
101515		CHAUSSON CARRELAGE	16/03/2017	220,53	96	L	0,13	212,90	7,63	220,53	0,00
101516		PAX POSE CARRELAGE	11/04/2017	480,00	96	L	0,13	463,33	16,67	480,00	0,00
101517		RIBO TRVX DOUCHE	11/04/2017	1 180,00	96	L	0,13	1 139,03	40,97	1 180,00	0,00
101518		BOUZAT TRVX TOITURE	16/05/2017	580,00	96	L	0,13	552,81	27,19	580,00	0,00
		Total du compte		2 460,53				2 368,07	92,46	2 460,53	
N° compte :	**2183000**	**MAT.BUREAU &INFORMATIQUE**									
101519		TOSHIBA PROC660	05/07/2011	582,83	36	L	0,33	582,83	0,00	582,83	0,00
101520		DELL INSPIRON 15	29/01/2015	1 332,17	36	L	0,33	1 332,17	0,00	1 332,17	0,00
131543		ORANGE Samsung S24 U	01/03/2024	862,41	36	L	0,33	239,56	287,47	527,03	335,38

Id immo	Ref interne	Intitulé	Date acquisition	Montant acquisition	Durée (mois)	Mode	Taux	Antérieur	Dotation	Total amortissement	VNC
		Total du compte		2 777,41				2 154,56	287,47	2 442,03	335,38
N° compte : 2184000		MOBILIER									
101496		CANAPE MOLTNEI PARIS	11/06/2011	2 601,03	96	L	0,13	2 601,03	0,00	2 601,03	0,00
101505		COULOMBS FABRICATION	16/06/2011	11 653,68	120	L	0,10	11 653,68	0,00	11 653,68	0,00
101522		convertible maison	16/06/2011	2 925,61	73	L	0,16	2 925,61	0,00	2 925,61	0,00
101521		FAUTEILLE CUIR CINNA	16/06/2011	1 862,12	96	L	0,13	1 862,12	0,00	1 862,12	0,00
101499		JAVON TABLE EN NOYER	16/06/2011	2 447,27	96	L	0,13	2 447,27	0,00	2 447,27	0,00
101500		FAUTEUIL LOUIS XVI PAR	16/06/2011	1 811,88	96	L	0,13	1 811,88	0,00	1 811,88	0,00
101495		CANAPE MOLTENI	16/06/2011	2 601,86	96	L	0,13	2 601,86	0,00	2 601,86	0,00
101497		8 MEUBLES RANGEMENT	16/06/2011	6 156,71	96	L	0,13	6 156,71	0,00	6 156,71	0,00
101498		COMMODE EN NOYER PAR	16/06/2011	3 374,45	96	L	0,13	3 374,45	0,00	3 374,45	0,00
101501		CHAISE INFANTE PARIS	16/06/2011	4 179,59	96	L	0,13	4 179,59	0,00	4 179,59	0,00
101502		HUREL MEUBLE GERIDON	16/06/2011	3 392,38	108	L	0,11	3 392,38	0,00	3 392,38	0,00
101503		HUREL NUREAU RAY SPE	16/06/2011	7 642,92	108	L	0,11	7 642,92	0,00	7 642,92	0,00
101504		HUREL MEUBLE COULOM	16/06/2011	22 631,57	108	L	0,11	22 631,57	0,00	22 631,57	0,00
101507		RAYONNAGE REQUENA	14/10/2014	1 091,00	96	L	0,13	1 091,00	0,00	1 091,00	0,00
101508		REQUENA BIBLIOTHEQUES	24/03/2021	1 200,72	96	L	0,13	565,76	150,09	715,85	484,87
		Total du compte		75 572,79				74 937,83	150,09	75 087,92	484,87
N° compte : 2671300		LOGICA C/C									
129384		LOGICA C/C INT S/C/C	01/01/2024	21 765,90	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	21 765,90
131815		INTERETS LOGICA 2024	01/01/2025	44 559,36	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	44 559,36
		Total du compte		66 325,26							66 325,26
N° compte : 2671600		CADRAN SOLAIRE									
129385		CADRAN C/C INT S/C/C	01/01/2024	6 596,50	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	6 596,50
		Total du compte		6 596,50							6 596,50
N° compte : 2672200		MOULIN JAUNE									

HOLDING GYNES du 01/01/2025 au 31/12/2025

Id immo	Ref interne	Intitulé	Date acquisition	Montant acquisition	Durée (mois)	Mode	Taux	Antérieur	Dotation	Total amortissement	VNC
129386		MOULIN J C/C INT S/C	01/01/2024	1 551,21	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	1 551,21
131814		INTERETS MOULIN JAUNE	01/01/2025	6 881,37	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	6 881,37
		Total du compte		8 432,58							8 432,58
N° compte :	**2672400**	**CELESTE**									
129387		CELESTE C/C INT S/C/C	01/01/2024	894,42	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	894,42
119490		CELESTE INT AU 30/09/	30/09/2024	2 484,42	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	2 484,42
131813		INTERETS 2024 CELESTE	01/01/2025	1 252,09	0	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	1 252,09
		Total du compte		4 630,93							4 630,93
		Total		789 941,26				309 541,18	24 346,78	333 887,96	456 053,30
		Total Dotations des immobilisations sorties									
		TOTAL GENERAL		789 941,26				309 541,18	24 346,78	333 887,96	456 053,30

Nombre de lignes : 37

HOLDING GYNES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 2 100 000 euros

SIEGE SOCIAL : 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE
34500 BEZIERS

442 276 325 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 5 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six
Le 5 septembre,
A 11 heures,

Les associés de la société HOLDING GYNES, société à responsabilité limitée au capital de 2 100 000 euros, divisé en 1 500 parts de 1 400 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 10, impasse Jacques Villeneuve - 34500 BEZIERS, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Yves HENNION,
Titulaire de 820 parts sociales en pleine propriété
Titulaire de 675 parts sociales en usufruit

Madame Julie HENNION GOMARIN, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété

Madame Aurore HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,

Monsieur Cédric HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,

Madame Catherine HENNION, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

HOLDING GYNES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 100 000 euros
SIEGE SOCIAL : 10 IMPASSE JACQUES VILLENEUVE
34500 BEZIERS

442 276 325 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE du 5 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six
Le 5 septembre,
A 11 heures,

Les associés de la société HOLDING GYNES, société à responsabilité limitée au capital de 2 100 000 euros, divisé en 1 500 parts de 1 400 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 10, impasse Jacques Villeneuve - 34500 BÈZIERS, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Yves HENNION,
- Titulaire de 820 parts sociales en pleine propriété
- Titulaire de 675 parts sociales en usufruit

Madame Julie HENNION GOMARIN, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété

Madame Aurore HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,

Monsieur Cédric HENNION, titulaire de 225 parts sociales en nue-propriété,

Madame Catherine HENNION, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves HENNION, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
  Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 279 803 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 767 euros
Au compte report à nouveau	20 767 euros

S'élevant ainsi à - 4 105 694 euros

Les capitaux propres sont donc

de : 2 308 093 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Yves HENNION

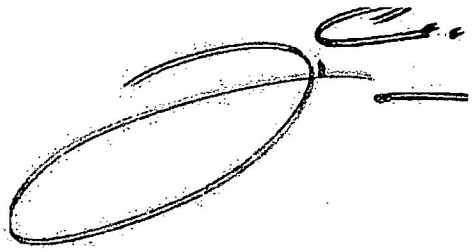

Catherine HENNION

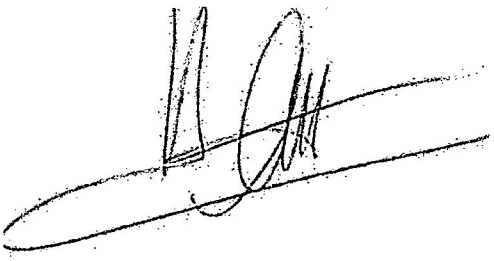

Julie HENNION GOMARIN

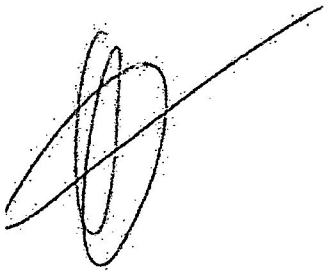

Aurore HENNION



Cédric HENNION



Yves HENNION

Catherine HENNION

Julie HENNION GOMARIN

Aurore HENNION

Cédric HENNION